

CSC-Educ

LE MENSUEL DE LA CSC-ENSEIGNEMENT | JANVIER 2025 | N°185 | Ne paraît pas en juillet et août | Bureau de dépôt Liege X | P602582



ÉDITO

Quand le Pouvoir emprunte la machine à remonter le temps

ACTU POLITIQUE EN FWB

Réforme systémique : qualifiant, Prom. sociale, formation prof.

SUR LE TERRAIN

Travailler dans le Pouvoir organisateur WBE en 2025-2026



Notre Force, c'est Vous !

CSC-EDUC

EDITEUR RESPONSABLE

Roland LAHAYE
Chaussée de Louvain, 436 - 5004 Bouge

IMPRIMERIE

Snel Grafics sa, Vottem

LAY-OUT & MISE EN PAGE

Marie LAUSBERG

PHOTOS

©Shutterstock - Canva

CORRECTRICES

Nadine DECAMP, Françoise WIBRIN

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

Bernard DETIMMERMAN

Philippe DOLHEN

François de WOOT

Nathalie KALINOWSKI

Arnaud LABYT

Roland LAHAYE

Marie LAUSBERG

Xavier TOUSSAINT

 Le contenu de cette publication s'entend aussi bien au féminin qu'au masculin

CSC-ENSEIGNEMENT

SIÈGE CENTRAL ET ADMINISTRATIF

Chaussée de Louvain, 436 - 5004 Bouge

☎ 02/543.43.43

☎ 02/543.43.44

✉ csc-enseignement@acv-csc.be

SERVICES AUX MEMBRES

Voir ci-dessous.



SOMMAIRE

L'ÉDITO

- Quand le Pouvoir emprunte la machine à remonter le temps 3

CHRONIQUE

- EDUCATION PERMANENTE | L'austérité n'est pas une fatalité - n°3 5

L'ACTU INTERNATIONALE

- Conférence européenne des syndicats de l'éducation 6

L'ACTU POLITIQUE EN FWB

RÉFORMES

- Note d'orientation : réforme systémique de l'Enseignement qualifiant, l'Enseignement de Promotion sociale et de la formation professionnelle 13
- PROMOTION SOCIALE | un simple changement de nom ? 14

L'ACTU SOCIÉTALE

- Fake news, fact checking... L'ère de la post-vérité 15

L'ACTU SYNDICALE

- Election du GRAP des fonctions de promotion et de sélection 15

SUR LE TERRAIN

- WBE | Travailler dans le Pouvoir organisateur WBE en 2025-2026 16

CARNET DE BORD DU MANDATAIRE

- Agenda des organes locaux de concertation sociale 17

EN ACTION

- ARRÊTS DE TRAVAIL | Grand chahut du 11 décembre 18

EN PRATIQUE

- AGENDA | Activités | Retraités-préretirés : Amicale de Bruxelles 19

EN CAMPAGNE

- Renouvellement des mandataires CoPaLoc 19
- Services publics | Aide psychosociale

AFFICHE EN PAGE CENTRALE

LA CSC-E ET VOUS

- TÉMOIGNAGE | Aménagement de fin de carrière 20



Notre Force, c'est Vous!



NOUS CONTACTER

Nos services aux membres sont accessibles

- à l'aide du formulaire en ligne ;
- par téléphone, les jours ouvrables en matinée de 9h30 à 12h00, ainsi que le mercredi après-midi, de 13h30 à 15h30.

www.lacsc.be/contact-csce



SITE INTERNET

www.lacsc.be/csc-enseignement



www.facebook.com/CSC.Ens



youtube.com/@CSC-ENSEIGNEMENT



<https://www.instagram.com/cscenseignement/>





L'ÉDITO



QUAND LE POUVOIR EMPRUNTE LA MACHINE À REMONTER LE TEMPS

On l'appelle la loi de la jungle : le faible est irrémédiablement éliminé dans la nature ; l'animal dominant écrase la concurrence pour pouvoir se reproduire ou accéder en priorité à la nourriture ; le prédateur ne fait qu'une bouchée de sa proie. Nous connaissons toutes et tous ces mécanismes naturels au sein desquels le déterminisme de la naissance joue un rôle absolument décisif. Au jeu de la grande loterie de la vie, en fonction des gènes reçus à la naissance, en fonction des conditions de vie de ses parents ou de son groupe, un individu aura la vie sauve ou non, une existence plus ou moins satisfaisante, une position sociale plus ou moins élevée dans la hiérarchie du troupeau.

Ces mécanismes ne régissent pas uniquement la vie des animaux ; il en va de même pour les êtres humains dans de nombreuses régions du monde et/ou à des époques pas si lointaines.

Si Mazarine la fée s'est penchée sur le berceau du mâle premier né issu d'une lignée de nobles propriétaires du 16^e siècle, ce dernier a pu jouir d'une existence bien plus épanouissante que cette petite fille de paysans fourbus par le labeur harassant dans les champs à la même époque.

Il en va encore largement de même aujourd'hui. Si vous naissez petite fille en Afghanistan, enfant malnutri du Tchad ou du Mali, ou que le hasard a fait de vous un enfant de Palestine, votre avenir s'annonce particulièrement sombre.

Cependant, depuis la nuit des temps, la conscience humaine s'est révoltée contre cet état de fait. Les grandes philosophies et religions ont toutes proclamé l'importance de porter secours au plus faible.

Par exemple, on peut trouver, dès

l'Antiquité, des phrases de ce type : *«Je m'approcherai de vous pour le jugement, et je m'empresserai de témoigner contre [...] ceux qui exploitent le salarié, qui oppriment la veuve et l'orphelin, qui font tort à l'étranger»*¹.

L'histoire humaine est parsemée de luttes et de victoires, allant dans le sens de l'émancipation sociale, visant précisément à gommer ces différences initiales dues au hasard de la naissance, forcément injustes puisqu'aléatoires.

Le mouvement social dans son ensemble est un acteur central de ce chemin qui vise à humaniser la société et à s'éloigner du déterminisme de la loi de la jungle. En organisant les colères, en structurant les soifs de justice, en fédérant les «ça ne peut plus durer», nos organisations sociales bâtissent ce chemin vers de plus beaux lendemains pour toutes et tous.

A la CSC-Enseignement, nous nous inscrivons résolument dans cette histoire. Nous nous engageons concrètement pour que l'école soit une étape décisive dans la vie de tous les individus vers davantage d'émancipation.

Par exemple, en choisissant de soutenir l'initiative citoyenne proposée par l'APED : «Une place pour chaque enfant dans une bonne école», nous faisons le choix de promouvoir la mixité sociale au bénéfice de tous les apprenants, afin qu'il n'existe plus d'écoles ghettos de pauvres où se cumulent toutes les difficultés de la société (problèmes sociaux, médicaux, d'apprentissage, de comportement, ...).

A notre grand regret, nous devons aujourd'hui faire face à des opposants de taille qui ne s'inscrivent pas dans ce chemin d'émancipation sociale pour chacun. Ceux-ci préfèrent orienter certains élèves hors de l'école

«vers des filières qui leur conviendront mieux», préfèrent diminuer les moyens d'encadrement dans des filières qui s'occupent précisément d'un public souvent déjà fragilisé ou cabossé par la vie, choisissent de faire payer cher et vilain l'étudiant étranger hors UE qui s'inscrira en Belgique pour y suivre des études supérieures.

Il ne fait aucun doute que le nouveau Gouvernement de la FWB ferait hurler notre prophète de l'Antiquité !

Ce Gouvernement MR-Les Engagés s'inscrit manifestement dans un programme résolument marqué à droite, dont les premières mesures visibles engendreront un affaiblissement des structures collectives, puisqu'il s'attaque à la fois aux budgets (réductions des moyens à tous les étages : école, RTBF, ...) et aux personnels (fin annoncée du statut).

Ce Gouvernement bicéphale tape dur et s'en prend au contre-pouvoir qui ne serait soi-disant pas représentatif ou qui propagerait des fake-news.

En refusant d'envisager toute recette nouvelle puisée dans les poches de ceux qui se gavent (pensons aux surprofits dégagés depuis la crise du Covid), les Partis du Gouvernement se privent de moyens structurels permettant de doter l'école (et les structures publiques en général) de budgets et de renforts humains que nous appelons de nos vœux depuis tant d'années.

Qu'attendent-ils pour rendre notre métier désirable dans le but de mettre un terme à la pénurie ?

Il nous faudra donc faire face pendant cinq ans, à la fois à la droite décomplexée -celle qui nous méprise depuis toujours et qui travaille pour les actionnaires et le grand patronat-, et

¹ Ancien Testament, Malachie, 5^e siècle avant J.-C.

à la droite fourbe -celle qui dit «concertation» dans chaque phrase mais qui détricote tout autant les fondements de l'État social bâti au fil des luttes et du temps, celle qui concerte avec un talent tel qu'elle parvient à se mettre à dos l'ensemble des acteurs de l'école en quatre mois. MR et Les Engagés ont choisi leur camp, celui du renforcement du déterminisme, celui du renforcement de la loi de la jungle, celui qui nous conduit à davantage de brutalité et moins d'humanité. C'est comme s'ils voulaient placer la société dans la machine à remonter le temps et nous ramener à des époques que l'on pensait révolues, là où l'école émancipatrice pour tous n'existe pas, là où règne l'arbitraire dans des écoles sans statuts, là où les Services publics sont balbutiants et inefficaces.

Au moment d'écrire ce petit texte, il me plaît à rappeler que **la CSC est un syndicat d'action et de combat, un syndicat de valeurs axé d'abord sur l'humain et la dignité de la personne. La CSC est**

centrée sur les valeurs que sont le travail, le partage équitable, la santé publique, la participation, la tolérance, l'égalité, la solidarité internationale.

Face à ce Pouvoir qui entend saccager nos métiers et le vivre ensemble, nous ne resterons pas spectateurs.

Le 26 novembre dernier, nous étions des milliers à nous mobiliser et à clamer haut et fort que les orientations du Gouvernement ne sont pas les nôtres, et que nous lutterons pied à pied pour de meilleures conditions de travail pour tous les personnels et pour de meilleures écoles pour tous nos élèves, peu importe ce que la roue de la fortune leur a légué comme bagage à la naissance.

Lors de cette journée d'actions, on pouvait sentir l'énergie qui se dégageait de nos cortèges et de nos concentrations. Loin de nous abattre, les projets du Gouvernement nous mobilisent, la tête haute, tous ensemble !

Dans ce contexte difficile, ne renonçons pas à nos idéaux. Ne renonçons pas à notre volonté de défendre nos professions. Soyons fiers de qui nous sommes et du travail que nous accomplissons inlassablement. Soyons fiers de mettre nos talents et nos vies au service de la collectivité et de bâtir jour après jour, heure après heure, le monde de demain, parfois avec des bouts de ficelle, parfois dans des conditions ubuesques, parfois épuisés, parfois découragés, mais toujours avec cette volonté chevillée au corps de donner le meilleur pour nos élèves. **Pour cet engagement, nous devons êtres reconnus et respectés. Cette exigence n'est pas négociable et elle devra se traduire en actes concrets.**

Je vous souhaite une belle année 2025. Elle sera sans nul doute parsemée de luttes. Soyons à la hauteur ! Pour nous-mêmes, pour nos collègues, pour les générations futures !

♦ Xavier Toussaint, Président

CAP SUR

20
25

Toute l'équipe de la CSC-Enseignement vous souhaite une belle et heureuse année pleine d'énergie et de beaux projets !
Nous profitons de ces bons vœux pour vous remercier sincèrement de votre soutien tout au long de cette année socialement compliquée.
Nous n'avons rien lâché et ensemble nous continuerons à nous battre pour un enseignement de qualité et une amélioration de vos conditions de travail.

CETTE CHRONIQUE SUR LE THÈME DE L'AUSTÉRITÉ FAIT L'OBJET D'UNE SÉRIE D'ARTICLES ÉDITÉS AU FIL DES CSC-EDUC DE CETTE ANNÉE SCOLAIRE.



Nous ne pouvons que constater qu'au niveau politique et dans de larges franges de la population, le discours néolibéral est hégémonique. Notre lutte pour une société démocratique, juste et solidaire passe aussi par la déconstruction de ces idées. Il nous revient de mettre en évidence la faiblesse théorique des bases de ces politiques et de montrer que les mesures prises ne relèvent en rien d'une «bonne gestion» dépolitisée, comptable, fondée sur des chiffres incontestables. Il s'agit plutôt de dispositions fondées sur des choix politiques. Voilà l'ambition de cette série.

IDÉE REÇUE N°3



L'AUSTÉRITÉ, ÇA MARCHE !

Les penseurs économiques orthodoxes et les Politiques néolibéraux répètent inlassablement que l'austérité est un remède efficace pour redresser les finances publiques d'un pays et relancer l'économie. Or, les faits montrent une tout autre réalité. Les pays qui ont adopté des mesures drastiques d'austérité, comme la Grèce, en ont souvent payé le prix fort : récession prolongée, inégalités accrues et dommages sociaux durables. Alors, pourquoi persiste-t-on à croire que «l'austérité, ça marche» ?

L'austérité en pratique : le cas de la Grèce.

Après la crise financière mondiale de 2008, la Grèce s'est retrouvée dans une situation très difficile, avec une dette publique et des déficits très importants. Sous la pression de la Troïka (Fonds Monétaire International, Banque centrale européenne et Commission européenne), elle a adopté des politiques d'austérité drastiques entre 2010 et 2018, en échange de plans de sauvetage financiers.

Ces mesures comprenaient de sévères coupes dans les dépenses publiques, notamment dans la santé et l'éducation, une baisse des pensions de retraite, une augmentation des impôts, affectant principalement les classes moyennes et populaires.

Résultat de ces politiques ? Le PIB du pays a chuté de 39 % ; l'endettement public s'est aggravé passant de 110 % du PIB en 2012 à 200 % du PIB en 2022 ;

une majorité des petites et moyennes entreprises qui forment le tissu économique du pays sont en faillite ou en quasi-faillite ; 500 000 jeunes (les plus formés) ont quitté le pays.

Certes, le chômage a baissé, passant de 27 % dans les années 2015-2016 à 12,5 % aujourd'hui, mais le prix de ce résultat est la mise à sac du droit du travail et des protections sociales. Les Services publics, à commencer par les hôpitaux, l'école, l'université, ont été démantelés. Le salaire minimum a été quasiment divisé par deux. Les pensions ont été diminuées de plus de 30 %. C'est un désastre social.

Aujourd'hui, l'État grec dégage un excédent qui lui permet de rembourser ses créanciers. L'austérité, ça marche pour les créanciers ! Mais cela fait reculer l'activité économique, engendre une régression sociale majeure, détruit les Services publics et précarise la population.

Mais alors, pourquoi continuer ?

Si l'austérité a des effets sociaux et économiques aussi délétères, pourquoi continuer à pratiquer de la sorte ? Simplement parce que cela profite à une petite partie de la population. Les politiques austéritaires correspondent à un choix idéologique : celui de favoriser les détenteurs de capital financier au détriment de l'intérêt général. Les grands groupes du secteur privé et leurs actionnaires, en particulier les nantis, sont ainsi privilégiés.

L'objectif réel de ces politiques est de

maintenir un taux de rendement du capital élevé dans un contexte de croissance faible. Pour garantir ces hauts rendements, l'État doit répondre à trois préoccupations.

Tout d'abord, maintenir la distribution d'argent public au secteur privé via des crédits d'impôts, des subventions et/ou des aides diverses.

Ensuite, sécuriser les rendements du capital financier en refusant d'alourdir structurellement la contribution du capital à la solidarité.

Enfin, marchandiser et privatiser un maximum d'activités. Il s'agit de rendre des secteurs, auparavant sous contrôle public, générateurs de profit. Ainsi en Belgique, la privatisation des lieux d'accueil pour personnes âgées a fait couler beaucoup d'encre. Sont apparus au grand jour les effets socialement désastreux de ce choix politique : diminution du cadre de soin, déshumanisation, maltraitance, coûts prohibitifs d'hébergement, etc. Certains souhaitent une évolution similaire pour le secteur de l'éducation. Les parents sont prêts à se saigner pour offrir le meilleur à leurs enfants. Si ce funeste projet devait advenir, les conséquences sociales seraient également terribles.

En tant qu'organisation syndicale, nous sommes déterminés à continuer la lutte pour porter un autre projet de société fondé sur une répartition plus juste de la richesse produite !

♦ François de Woot

✓ CONFÉRENCE EUROPÉENNE DES SYNDICATS DE L'ÉDUCATION

Ces 26 et 27 novembre derniers, le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE-ETUCE) a organisé sa conférence quadriennale à Budva, au Monténégro.

Ce premier rassemblement en présentiel depuis huit ans a réuni des dirigeants éducatifs de toute l'Europe pour débattre des défis clés, élire de nouveaux représentants et adopter des résolutions essentielles pour l'avenir de l'éducation publique. La CSC-Enseignement y était présente.



Mais qu'est-ce que le Comité syndical européen de l'éducation ?

Le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE) est une fédération de 123 syndicats de l'enseignement au sein de 51 pays différents et représentant près de 11 millions de membres issus de tous les pays d'Europe.

Nous sommes le partenaire social représentant les enseignant-e-s au niveau européen et le défenseur des

intérêts des enseignant-e-s auprès de la Commission européenne et des autres institutions européennes.

Le CSEE est composé de syndicats nationaux d'enseignant-e-s et d'autres personnels de l'éducation à tous les niveaux de l'enseignement :

► l'éducation de la petite enfance,

- l'enseignement secondaire,
- l'enseignement et la formation professionnels,
- l'enseignement supérieur et la recherche.

Le CSEE a été fondé en 1977. La CSC-Enseignement en est membre.

En novembre 2010, une nouvelle structure européenne a été adoptée par la Conférence régionale/Assemblée générale extraordinaire, au cours de laquelle le CSEE est devenu une partie intégrante de l'Internationale de l'Education (IE).

Le CSEE est désormais la structure régionale de l'IE pour l'Europe.



Quels sont les objectifs du Comité syndical européen de l'éducation ?

Les objectifs de cette instance européenne sont entre autres de :

- développer et maintenir des relations positives avec des organisations en Europe dont les buts et les objectifs sont similaires ;
- définir et promouvoir des politiques en rapport avec le Conseil de l'Europe et tout autre organisme intergouvernemental européen chargé de traiter des matières qui relèvent des syndicats d'enseignants ;

► promouvoir le développement de syndicats d'enseignants qui se veulent forts, indépendants et démocratiques dans l'ensemble de la Région européenne.



Des prises de parole engagées

Mugwena Maluleke

Président de l'Internationale de l'Éducation (IE), a exprimé sa solidarité indéfectible avec le mouvement syndical européen de l'éducation, exhortant chacun à travailler collectivement pour assurer un accès équitable à l'éducation et une juste rémunération des enseignants.

Il a souligné : "Les enseignants doivent rester unis pour l'éducation publique, la dignité des enseignants et un avenir où la connaissance prévaut sur l'ignorance."

Il a également exprimé la solidarité de l'Internationale de l'Éducation (IE) envers les actions de grève qui se déroulaient en Fédération Wallonie-Bruxelles ce 26 novembre.

Jarkko Eloranta

Vice-Président de la CES, a mis en évidence le pouvoir transformateur de l'éducation dans la construction de sociétés équitables et a mis en garde contre les dangers de la privatisation.

Il a déclaré : "L'éducation doit rester un bien public. Nous avons besoin d'une action collective pour la protéger et assurer la démocratie."

Odile Cordelier

Vice-Présidente du CSEE, a souligné le rôle des enseignants dans la défense de la démocratie et de la justice sociale :

"L'éducation est au cœur de la démocratie, et les enseignants en sont les gardiens. Nous devons les équiper des bons outils et du respect nécessaire pour qu'ils puissent accomplir leur mission dans un monde exigeant."

Jelmer Evers

nouveau Directeur européen du CSEE, a parlé des défis auxquels sont confrontées les écoles en raison du "recul démocratique."

Il a souligné que la force du syndicat provenait des salles de classe et qu'il était nécessaire de relier les efforts locaux aux niveaux nationaux et internationaux, renforçant ainsi la solidarité.

Résolutions adoptées

La Conférence a vu des débats rigoureux et l'adoption de plusieurs résolutions importantes qui façonneront l'agenda des années à venir.

LA RÉOLUTION PRINCIPALE "Lutter pour l'Avenir de l'Éducation Publique dans une Europe Sociale" a été présentée par le Président sortant, Larry Flanagan.

La résolution souligne que l'éducation est un bien public et un droit humain, exhortant les syndicats à se battre pour la justice sociale, un financement équitable et l'amélioration des conditions de travail des enseignants.

Elle met également en avant la campagne en cours de l'IE 'Go Public!' qui vise à renforcer le statut des enseignants à travers l'Europe.

Un engagement en faveur de l'Éducation publique et de l'autonomie professionnelle

La Vice-Présidente du CSEE, Odile Cordelier a qualifié cette résolution de "feuille de route pour les deux jours de conférence", appelant à un dialogue social renforcé pour protéger l'éducation publique.

FAIRE FACE À LA PÉNURIE D'ENSEIGNANTS

La pénurie mondiale d'enseignants était un sujet de premier plan.

La résolution a souligné la nécessité d'améliorer les salaires, l'autonomie professionnelle et les conditions de travail pour attirer et retenir les enseignants.

Assian Nimaga (NEU, Royaume-Uni) a déclaré : "Nous avons besoin de condi-

tions et de rémunérations attractives pour résoudre le problème de la pénurie d'enseignants. Le mentorat, la formation et des salaires équitables sont essentiels".

Julien Farges du SNES-FSU (France) a réitéré l'importance de mettre en œuvre les recommandations de l'UNESCO pour résoudre ces problèmes.

POLITIQUE SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS L'ÉDUCATION

Un nouveau document politique sur l'impact de l'IA sur l'éducation a été présenté par Trudy Kerperien, mettant en lumière les opportunités et les risques liés aux technologies de l'IA.

Odile Cordelier a appuyé la résolution, soulignant l'importance de respecter l'autonomie professionnelle et de garantir une utilisation responsable de l'IA dans l'éducation.

Niels Jørgen Jensen (DLF, Danemark) a insisté sur la nécessité que les enseignants aient leur mot à dire sur la manière dont l'IA est intégrée dans leur environnement de travail, appelant à une forte implication des syndicats dans ces décisions.

RÉSISTER AU POPULISME DE DROITE

Reconnaissant la montée de l'extrémisme de droite en Europe, cette résolution a mis en avant le rôle de l'éducation dans la promotion de la démocratie et de la tolérance.

Lucy Coleman (NEU, Royaume-Uni) a déclaré : *"Nous devons célébrer la diversité et contrer la politique de la haine"*, tandis que Martina Borgen-dale (GEW, Allemagne) a appelé à un

renforcement de l'éducation politique et civique pour contrer l'influence de l'extrême droite.

L'ensemble des résolutions peut être consulté sur le site :

<https://www.csee-etuce.org>



Pourquoi y être présent ?

Être présent à la conférence ETUCE 2024 à Budva, ce n'était pas seulement assister à des débats et à des élections ; c'était une expérience imprégnée d'un sentiment d'espoir, de détermination et de force collective.

Des délégués de toute l'Europe se sont réunis, non seulement pour voter et discuter, mais aussi pour se reconnecter après des années d'éloignement.

Il y avait une énergie palpable dans la salle, une énergie de résilience et de but partagé. Malgré les défis des dernières années, y compris la pandémie, l'incertitude économique et la montée de l'extrémisme politique, l'atmosphère était marquée par l'optimisme et une croyance indéfectible en la puissance de l'éducation.

Les délégués ont discuté ouvertement des difficultés rencontrées dans leurs pays, mais ont également partagé des histoires de succès, inspirant les autres.

Le sentiment de camaraderie était évident alors que les participants se soutenaient mutuellement lors des débats, offraient des ovations debout aux nouveaux dirigeants élus et échangeaient des expériences lors de rencontres informelles.

Les performances musicales d'artistes monténégrins ont ajouté une richesse culturelle qui a rappelé à chacun la diversité dans l'unité - un thème central de cette conférence.

La conférence de cette année n'était pas seulement axée sur les politiques ou les résolutions adoptées ; il s'agissait de raviver l'esprit d'unité et la conviction que, par l'action collective, les enseignants à travers l'Europe peuvent apporter des changements significatifs. Il était clair que tout le monde a quitté Budva en se sentant plus connecté, plus déterminé et prêt à affronter ensemble les défis à venir.

Mais c'était aussi l'occasion de faire connaître et de partager nos actions syndicales.

En suivi du soutien du Président de l'Internationale de l'Éducation (IE), j'ai pu, à la tribune, exprimer ma solidarité aux collègues en grève et présents aux quatre coins de la FWB.

Vivant les mêmes difficultés que les nôtres, les collègues français du SNES-FSU et du SNUIPP-FSU ont marqué un vif intérêt à notre mouvement contre

ce Gouvernement de droite.

Ce fut l'occasion d'expliquer nos combats actuels et d'exposer sur mon badge notre campagne «**ENSEIGNANT OUI EN SAIGNANT NON**». Les collègues français ont adoré le slogan. Il sera peut-être repris par les collègues de Suisse romande et d'Italie. Le plus difficile a été d'expliquer le jeu de mots aux collègues non francophones.

Mais ce furent aussi des moments émotionnellement forts, me rappelant que la guerre est à quelques milliers de kilomètres de nous.

Assis dans le car du retour à côté d'une collègue ukrainienne, nos réalités sont bien différentes ; nous prenons le même avion pour une escale à Varsovie, moi vers Bruxelles dans un pays en paix, elle dans un train vers Kiev dans un pays en guerre...

◆ Philippe Dolhen





A photograph of a group of children in a circle, holding hands, with a green text box overlaid. The children are wearing white shirts and blue jeans. The text box contains the title of the document.

VOUS IMAGINEZ DES ÉCOLES **SANS** AIDE PSYCHOSOCIALE ?

NOUS PAS!

SERVICES PUBLICS INDISPENSABLES



csc

services publics

Les services publics sont
indispensables : ils sont partout
et constituent la colonne
vertébrale de notre société.

#servicespublicsindispensables



✓ NOTE D'ORIENTATION RELATIVE À LA RÉFORME SYSTÉMIQUE de l'Enseignement qualifiant, de l'Enseignement de Promotion sociale et de la formation professionnelle

Encore une note, sous l'égide du Gouvernement wallon (sans accord du Gouvernement bruxellois) et d'APE¹, qui propose de revoir l'enseignement qualifiant, l'enseignement de Promotion sociale et la formation professionnelle...

📌 Cette note d'orientation propose 14 domaines pour améliorer la formation qualifiante/professionnelle.

Cela passe par la centralisation au sein d'une instance intra-francophone, en ne tenant pas compte des francophones de Bruxelles... Mais aussi par la mise en place, assez rapidement, d'un test d'orientation et/ou d'un bilan de compétences pour poursuivre des études supérieures alors que le Pacte pour un enseignement d'excellence n'a pas encore produit ses effets puisqu'il n'est pas complètement déployé.

De plus, une revalorisation du qualifiant passe par l'obtention d'un CESS qui donne les mêmes droits à tous les élèves. Chaque jeune doit pouvoir choisir son orientation en ayant toutes les cartes en mains et pas seulement par non-choix.

📌 On trouve aussi dans cette note différentes pistes pour améliorer l'insertion professionnelle et notamment le fait d'organiser des options qui mènent aux métiers en pénurie.

La CSC-Enseignement refuse tout adéquationnisme. S'il est important d'orienter les élèves vers des métiers qui ont de l'avenir, il est aussi important que chaque jeune puisse devenir un citoyen critique (but du CESS), que chaque jeune puisse apprendre à apprendre tout au long de sa vie.

La vraie question à se poser est la suivante : "Est-ce que les métiers sont en pénurie par manque de main d'œuvre ou est-ce que ce sont les conditions de travail qui créent la pénurie ?"



Qu'est-ce qu'une réforme systémique ?

Le concept de réforme systémique est utilisé en référence à des réformes qui ont un impact sur plusieurs niveaux du système éducatif :

le contenu des programmes, l'organisation des cours, le suivi des apprentissages, le métier d'enseignant, le climat scolaire...

Le Pacte pour un enseignement d'excellence en est une.

📌 L'alternance est de nouveau mise en avant pour ses qualités.

♦ On propose que certaines options ne soient proposées qu'en alternance.

♦ On propose que les opérateurs régionaux se chargent de la formation professionnelle.

♦ On veut donner plus de place aux entreprises...

Attention, l'alternance est bien définie. L'enseignement dispensé dans les CEFA est un enseignement de qualité (et pas uniquement une formation professionnelle). Les stages en entreprise font partie de la formation des jeunes, qui ne sont pas de la main d'œuvre bon marché.

De même, ces jeunes des CEFA, qui suivent les mêmes programmes de cours que les jeunes du plein exercice, doivent obtenir un CESS qui leur permettra de suivre des études supérieures.

Pour rappel, il existe des bacheliers et des masters en alternance. Dans le cas des bacheliers, les élèves qui viennent de CEFA réussissent mieux ces études que les élèves du général, considérés

comme mieux préparés pour le supérieur.

📌 Autre point qui a retenu notre attention : l'échange des données des élèves majeurs en décrochage entre les écoles et le FOREM.

A l'heure où certaines directions se retranchent derrière le RGPD² pour ne pas transmettre les documents qu'elles doivent communiquer, les écoles pourraient remettre les données de ces jeunes au FOREM. Dans quel but ? Sanctionner ? Retirer les allocations familiales (voir Déclaration de politique régionale) à ces jeunes déjà fragilisés ? Il est loin le temps où l'on reconnaissait que la jeunesse allait mal et qu'il fallait en prendre soin...

Pour un avis plus détaillé, consultez notre positionnement, disponible sur le site, dans le dossier "DPC & réformes systémiques" :

www.lacsc.be/csc-e/DPC-reforme



♦ Nathalie Kalinowski

¹ APE : Agir pour l'Enseignement : ASBL constituée de collaborateurs Mc Kinsey...

² RGPD : règlement général de la protection des données.

✓ UN SIMPLE CHANGEMENT DE NOM ?

“ **EPS**
L'ENSEIGNEMENT
DE PROMOTION SOCIALE ”



“ **EPA**
L'ENSEIGNEMENT
POUR ADULTES ”

L'enseignement de Promotion sociale est au cœur de l'actualité. Il va faire l'objet d'une réforme.

Il est cité à de nombreux endroits comme la solution pour permettre à différents types de public d'obtenir une qualification avec l'insertion professionnelle adéquate.

La presse a surtout évoqué le changement de nom.

Un changement anodin ? Pas pour nous !

D'autant plus dans ce contexte où une partie des élèves majeurs, et donc adultes au sens de la loi, est poussée hors de l'enseignement obligatoire.

En effet, choisir la dénomination "Enseignement pour Adultes" occulte tout le versant social de cet enseignement.

Certaines formations proposées par l'enseignement de Promotion sociale

ont avant tout pour but de créer du lien social. Ces formations sont parfois considérées par certains comme des «hobbys» au sens négatif du terme.

Nous ne pensons pas que ce soit le cas. Tout ne doit pas être uniquement et strictement professionnel et à visée économique. Ce changement de nom, de paradigme, est à mettre en lien avec la volonté affichée d'attribuer des coefficients différents aux formations suivant leurs objectifs... On imagine sans mal le coefficient qui sera attribué aux formations «hobbys».

Quant aux élèves qui ont 18 ans et qui ne peuvent pas poursuivre une 7^{ème} dans l'enseignement obligatoire sous prétexte qu'ils sont adultes et que, donc, ils doivent se diriger vers l'enseignement pour adultes, n'est-ce pas une façon de les décourager à poursuivre et à obtenir une qualification supplémentaire ?

En effet, qui peut imaginer qu'un élève de 6^{ème} qui obtiendra son CESS et sa qualification le 4 juillet 2025 sera un adulte et n'aura plus sa place, le 25 août 2025, dans l'école qui l'accueille peut-être depuis sa première année ?

Mais le Gouvernement en a décidé autrement et cet élève devra se diriger vers l'enseignement pour adultes pour obtenir une qualification supplémentaire.

Evidemment aucun moyen supplémentaire n'est prévu pour l'enseignement pour adultes, cela conforte bien notre idée que si les formations à visée sociale sont encore organisées, elles ne bénéficieront sans doute pas d'un coefficient avantageux.

Le CSC-Educ de février 2025 vous proposera un résumé des mesures phares.

♦ Nathalie Kalinowski



✓ FAKE NEWS, FACT CHECKING... L'ÈRE DE LA POST-VÉRITÉ ?

Lors de la campagne électorale et des dernières actions syndicales, les réseaux sociaux ont été inondés d'informations : vraies, fausses, fabriquées...

Mais qui croire ? Faut-il surenchérir et répondre à toutes les attaques ?



Depuis quelques années, un nouveau concept a vu le jour : la post-vérité.

✚ Notre monde actuel est complexe. Nous sommes confrontés à des millions d'informations et en même temps, depuis le Covid, on note une perte de confiance envers les figures d'autorité.

Quand on consulte un médecin, on vérifie sur internet le diagnostic posé et on va parfois jusqu'à contester l'expertise du praticien.

Dans le même temps, nous recevons des informations adaptées à notre «profil» triées par une série d'algorithmes. Ces algorithmes se nourrissent de nos recherches internet, de nos trajets, de nos contacts, de nos «likes», etc.

Cela nous amène à vivre chacun dans notre bulle algorithmique. Prenons l'exemple de la vaccination. Lorsqu'un médecin fera une recherche internet sur ce thème, il se verra proposer

des articles scientifiques ; une personne qui mange bio et se soigne par homéopathie (ok, c'est un peu cliché) aura accès à des sites qui proposent de se soigner par les plantes, et un complotiste trouvera de quoi nourrir ses théories.

✚ Cette crise de confiance envers les autorités scientifiques et autres fait que l'on accorde plus de crédit à ceux qui bénéficient d'une plus large exposition médiatique.

Dans certaines têtes germe l'idée que, si une personne passe tous les jours à la télé, c'est que ce qu'elle dit est vrai. Le nombre de likes refléterait la véracité du propos.

✚ À côté de la vérité et du mensonge est apparue une nouvelle catégorie aujourd'hui bien établie : la **post-vérité, qui n'est pas vraiment un mensonge mais qui n'est pas non plus la vérité.**

Ce concept n'est pourtant pas neuf :

deux exemples célèbres le prouvent.

► Les cigarettiers ont introduit des théories fondées sur une apparence de «scientificité» démontrant que les cigarettes n'étaient pas nuisibles pour la santé, ce qui a permis de retarder l'adoption de normes légales luttant contre le tabagisme.

► Les producteurs de pétrole ont procédé de la même manière pour combattre les arguments scientifiques démontrant que les énergies fossiles étaient néfastes pour l'environnement.

✚ Voilà qui explique en partie la guerre des mots qui agite aujourd'hui la sphère publique. Faut-il alimenter la controverse ou la dépasser ?

Le fait d'en prendre conscience et de rester critique face aux «informations» dont on nous bombarde est déjà un premier pas...

♦ Nathalie Kalinowski

✓ ELECTION DU GRAP DES FONCTIONS DE PROMOTION ET DE SÉLECTION

La CSC-Enseignement affine toutes les catégories de membres du personnel, en ce compris les fonctions de promotion et de sélection. Elles sont représentées au niveau communautaire au sein du "**GRAP - Fonctions de Promotion et Sélection**" : Groupe de Réflexions, d'Analyse et de Propositions. Pour garantir la représentativité de ce groupe, nos statuts prévoient la possibilité d'élire 15 membres dont un-e sera élu-e Président-e, porte-parole de ces catégories de personnel au Comité communautaire (CC).

LES CANDIDATURES DOIVENT ÊTRE RENTRÉES POUR LE 12 MARS AU PLUS TARD.

Une **assemblée générale** des membres issus de ces fonctions procédera à l'élection des candidat-e-s en date du **27 mars** au Centre de formation CSC à Bouge à 9h30.

Le formulaire de candidature en ligne ainsi que les informations pour participer à l'assemblée générale d'élections sont accessibles via le QR-code ci-joint ou l'adresse :

www.lacsc.be/csc-e/grap-promotion-selection



✓ **TRAVAILLER DANS LE POUVOIR ORGANITEUR WBE EN 2025-2026**



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

Vous souhaitez postuler ? SOYEZ VIGILANT-E !

dans un emploi pour 2025-2026
dans l'enseignement du réseau WBE

Plusieurs appels à candidature sont lancés
à la mi-janvier par voie de circulaires.

QUAND ET COMMENT POSTULER AU SEIN DU POUVOIR ORGANISATEUR WBE ?

Aux alentours du 15 janvier, des circulaires sont publiées sur le site :

www.enseignement.be

Tous les appels sont ouverts pour une durée limitée ; vous devrez donc réagir rapidement.

CALENDRIERS
DES APPELS ►



Les appels de janvier concernent toutes les fonctions de l'enseignement obligatoire, de la Promotion sociale, et les maîtres et professeurs de religions.

La réponse aux appels à candidature se fait uniquement par voie électronique via l'interface informatique «WBE – Recrutement Enseignement».

Pour s'identifier et accéder à l'application de candidature, il faut utiliser l'outil **CERBERE**, dont un guide est disponible sur le site.

PLUS D'INFOS PRATIQUES ?

consultez le site
www.wbe.be/jepostule



Vous pourrez également y télécharger la brochure ►



VOUS CANDIDATEZ POUR LA PREMIÈRE FOIS AU SEIN DU RÉSEAU WBE ?

🔗 Ce sont vos premiers pas dans l'enseignement et un n° de matricule enseignant ne vous pas encore été attribué ? Vous devez créer un **compte CERBERE "citoyen"**.

🔗 Un n° de matricule enseignant vous a déjà été attribué ? Vous devez créer un **compte CERBERE "intervenant"**.

C'EST L'UNIQUE MOYEN D'ENCODER VALABLEMENT VOS CANDIDATURES.

Lors de votre candidature, vous devrez :

- ❶ préciser la/les fonction(s) pour la/lesquelle(s) vous postulez ainsi que la/les zone(s) géographique(s) sélectionnée(s) ;
- ❷ compléter le formulaire de candidature en indiquant vos états de service ;
- ❸ joindre (une seule fois) les attestations utiles (un PDF par document) :
 - la première fois,
 - votre diplôme ou l'attestation de réussite ;
 - votre diplôme pédagogique s'il n'est pas une composante de votre diplôme ;
 - votre expérience utile si elle est nécessaire pour être détenteur du titre requis ;
 - tout autre diplôme ou certificat reconnu par la Communauté française.
- Pour chaque acte de candidature,
 - un extrait de casier judiciaire (modèle 2) délivré moins de six mois avant l'appel.

**LE CAS ÉCHÉANT, N'OUBLIEZ PAS
DE METTRE À JOUR
VOTRE DOSSIER PERSONNEL.**

CONSEILS

Si vous rencontrez des problèmes lors de l'encodage de votre candidature :

- interpelliez les référents donnés dans la circulaire, comme le Service de la carrière ou l'Etnic :
02/800.10.10 - support@etnic.be
- Contactez votre secrétariat régional CSC-E pour vérifier votre candidature.

QUI PEUT POSTULER POUR UNE DÉSIGNATION À TITRE TEMPORAIRE ?

🔗 Toute personne désireuse d'exercer des fonctions au cours de l'année scolaire 2025-2026 dans l'enseignement organisé (WBE) :

- le titulaire de titre ou de qualification pour enseigner ;
- l'étudiante en dernière année d'étude sur base du diplôme qu'il/elle espère obtenir à l'issue de l'année scolaire 2024-2025.

🔗 Le membre du personnel nommé à titre définitif dans une fonction, pour une autre fonction pour laquelle il a le titre requis.

🔗 Le temporaire prioritaire désigné dans une fonction et pas encore nommé à titre définitif, qui désire être désigné dans une autre fonction comme temporaire.

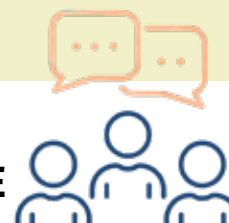
🔗 Le membre du personnel qui a déjà bénéficié d'une désignation à titre temporaire.

♦ Bernard Detimmerman





AGENDA DES ORGANES LOCAUX DE CONCERTATION SOCIALE



ORDRE DU JOUR - février 2025

RÉSEAUX D'ENSEIGNEMENT	LIBRE			COMMUNAL PROVINCIAL	WBE
ORGANES LOCAUX DE CONCERTATION SOCIALE	CE	CPPT	ICL	CoPALOC	CoCoBa
À L'ORDRE DU JOUR DE CHAQUE RÉUNION					
1. Approbation du PV de la réunion précédente.	✓	✓	✓	✓	✓
2. Suivi des décisions et des avis.	✓	✓	✓	✓	✓
À L'ORDRE DU JOUR					
PRÉVENTION ET PROTECTION DU TRAVAIL					
3. SIPPT/SEPPT : discussion approfondie du rapport annuel.		★	★	✓	✓
4. SIPPT : rapport mensuel du Conseiller en prévention.		★	★	✓	✓
5. CONSEILLER EN PRÉVENTION : utilisation des moyens financiers pour ses missions.		★	★	✓	✓
6. PLAN ANNUEL D'ACTION 2025 : état et suivi des actions prévues en ce début d'année.		★	★	✓	✓
POLITIQUE DE L'EMPLOI ET DU PERSONNEL					
<u>Enseignement obligatoire et de Promotion sociale</u>					
7. INFORMATIONS SUR LES OPÉRATIONS STATUTAIRES a. RÉs. LIBRE - Emplois vacants au 1 ^{er} février.	✓	★	★		
b. RÉs. WBE - Transmission des listes des emplois vacants : personnels enseignants et administratifs.					✓
<u>Enseignement supérieur: HE</u>					
8. RÉs. WBE - Prévion des emplois vacants à déclarer au Moniteur belge au 1 ^{er} mars.					✓

★ Compétences dévolues en cas d'absence de CE ou CPPT

Focus sur quelques points du tableau

I. SIPPT/SEPPT : rapport annuel (pt 3)

Les rapports doivent être transmis à chaque membre quinze jours avant la réunion de février.

La période de février à mai est particulièrement chargée car les Services de prévention sont censés soumettre leurs rapports annuels. L'instance les examine en détail et émet un avis à leur sujet. Ces rapports annuels ne s'avèrent utiles que lorsqu'ils sont utilisés pour corriger et améliorer la politique en matière de bien-être.

La discussion approfondie vise notamment le suivi de situations spécifiques apparues au cours de l'année écoulée.

Quelques exemples

- Accident(s) du travail : analyse des causes et des mesures de prévention ou de protection prises en suivi. Pour rappel, les accidents doivent être consignés dans un registre.

- Intervention du SIPPT en matière de prévention de la charge psychosociale causée par le travail : suivi donné par le PO. Si un rapport quant à des faits collectifs a été transmis par le SIPPT, interroger le PO sur les mesures proposées et voir si les analyses annuelle et quinquennale ont été modifiées en conséquence.
- Hygiène, sécurité et embellissement : questions, avis, plaintes, analyses et contrôles, visites, suggestions, etc.

INFO +

BROCHURES CSC POUR LES MILITANTS RELATIVES À LA SÉCURITÉ ET AU BIEN-ÊTRE
www.lacsc.be/brochures-militants-securite-bien-etre

II. RÉs. LIBRE : opérations statutaires (pt 7a)

Les emplois vacants au 1^{er} février sont transmis à l'organe de concertation.

La délégation syndicale a une mission de contrôle qui peut l'amener à demander des éclaircissements pour s'assurer que la déclaration est en

L'ordre du jour sera complété par les points qui n'ont pu être traités lors de la réunion précédente ainsi que par tout point relevant de ses compétences et ce, en fonction des réalités et des besoins locaux.

adéquation avec la réalité de terrain.

Entre le 15 février et le 30 avril, le PO doit procéder aux appels à candidats à l'engagement à titre définitif dans ces postes vacants ; il les transmet généralement aux délégations syndicales.

Tout appel doit contenir la fonction, le volume des emplois, les conditions pour accéder à l'engagement à titre définitif ainsi que la forme et les délais d'introduction des candidatures.

La délégation syndicale veillera cependant à ce que le PO réponde à son obligation de communiquer l'appel, contre accusé de réception, à tout membre du personnel temporaire ou définitif nommé à temps partiel.

INFO +

FICHE PRATIQUE N°1 -PRIORITÉS À L'EMPLOI : RÉSEAU LIBRE SUBV., CH. VI
www.lacsc.be/csc-e/fiches-infos

III. WBE : opérations statutaires (pts 7b & 8)

Hautes Écoles : faire le point sur les emplois vacants prévisibles à déclarer au Moniteur belge au 1^{er} mars.

Enseignement obligatoire et de Promotion sociale : le PO est tenu de transmettre aux membres du CoCoBa la liste des emplois restant vacants à l'issue des opérations de réaffectation et des opérations statutaires, publiée au Moniteur dans le courant du mois de janvier.

En WBE, janvier et février sont des mois importants puisque la plupart des appels sont publiés au Moniteur belge.

Si le CoCoBa n'a pas de compétences particulières relatives à ces appels, la délégation syndicale a son rôle à jouer en informant au mieux les collègues de leur parution.

INFO +

SITE WBE

CALENDRIER DES DIFFÉRENTS APPELS
Voir article en page 16.

♦ Marie Lausberg

Le mercredi 11 décembre, le Gouvernement présentait au Parlement de la FWB son projet de «Décret-Programme».

Les mesures budgétaires annoncées vont durablement altérer la QUALITÉ et l'accessibilité de l'enseignement POUR TOUTES et TOUS, mais aussi dégrader les conditions de travail des personnels.

Le front commun syndical avait invité les membres du personnel à organiser des arrêts de travail dans ou autour de leur établissement d'enseignement, et à exprimer leur mécontentement en faisant du bruit par tous les moyens possibles.

Finalement, le même jour, le Parlement a voté, majorité contre opposition, le décret-programme qui impacte l'enseignement qualifiant, ses personnels et les élèves. Se retranchant derrière le poids de la dette et la peur d'un scénario à la grecque (voir page 5), la majorité est allée jusqu'au bout faisant fi des réactions de l'ensemble des acteurs de l'école. HONTE à eux !

Ces quelques photos reflètent la mobilisation dans les écoles et à proximité du Parlement de la FWB.

♦ Roland Lahaye



Photos et vidéos ont été diffusées sur nos réseaux sociaux et un aperçu est disponible sur le site dans l'espace :

ACTU-DOSSIERS - LA CSC-ENSEIGNEMENT EN ACTION





► A VOS AGENDAS | ACTIVITÉS

retraités - préretraités

► AMICALE DE BRUXELLES

REDÉCOUVRONS LA BOURSE

➔ **MARDI 28 JANVIER 2025**

Pour ce premier rendez-vous en 2025, nous vous proposons de redécouvrir la Bourse qui vient d'être complètement rénovée et réaffectée en espaces polyvalents.

Nous nous retrouverons ensuite pour le repas "Au Pley-sier", Borgwal 3 à 1000 Bruxelles.

A vous de choisir :

Entrées : E1 Carpaccio de bœuf - E2 Duo de croquettes.

Plats : P1 Carbonnades à la flamande - P2 Moules marinières.

Desserts : D1 Tiramisu - D2 Dame Blanche.

INFOS PRATIQUES

Rendez-vous à 10h45, Place de la Bourse, devant les marches.

PRIX : 39 €/p. (visite guidée et repas sans les boissons) à verser avant le 20 janvier au compte de l'Amicale :

BE27 0682 4835 37 73, avec votre/vos menu(s) en communication.

CONTACT : Dominique De Winter - 0474/246 664
dominiquedewinter1207@gmail.com

★ **Prochain rendez-vous** : le 18 février, pour une visite de l'exposition «Les mondes de Paul Delvaux», à la Boverie (Liège).



EN CAMPAGNE

► RÉSEAU OFFICIEL SUBVENTIONNÉ | TOUS NIVEAUX & CPMS

**Soyez le porte-voix
de vos collègues !**

**Acteurs de terrain,
votre CoPaLoc a besoin de vous !**

Pour être au plus proche des réalités vécues sur votre lieu de travail, quoi de mieux qu'une délégation CSC-Enseignement issue du terrain ?

Conditions pour être candidat-e ?

- Occuper une emploi statutaire stable au sein du Pouvoir organisateur ;
- être en activité de service ou dans un congé assimilé ;
- être affilié-e et en ordre de cotisation ;
- souscrire à la convention CSC-E annexée au formulaire de candidature.

Désireux-se d'avoir un contact personnalisé avant de vous décider ? Vous pouvez également déposer sur cet espace votre demande d'entretien. Un responsable de votre régionale reprendra contact avec vous.



**IL N'EST PAS TROP TARD
MAIS IL EST TEMPS !**

DEPOSEZ VOTRE CANDIDATURE

pour le 31 janvier 2025 au plus tard.

Complétez le formulaire de candidature mis à votre disposition sur le site :

www.lacsc.be/csc-e/EL-COPALOC



♦ Marie Lausberg

Témoignage

AMÉNAGEMENT DE FIN DE CARRIÈRE

“ *La DPPR m'a permis de continuer à faire ce métier que j'aime.* ”

CATHERINE (nom d'emprunt)
58 ANS
INSTITUTRICE MATERNELLE

Je suis institutrice maternelle depuis 1987. Après deux années dans un petit village, je suis arrivée dans mon école actuelle en 1989. Depuis, j'ai toujours travaillé avec les tout-petits, de 2 à 4 ans, sauf ces dernières années. Ce métier, je l'aime profondément. Voir les enfants heureux, les voir progresser, c'est ma plus grande joie. Pour moi, le plus important, c'est qu'ils se sentent bien en classe. Quand un enfant est à l'aise, il est plus à même d'apprendre et d'évoluer.

Mais, au fil des années, j'ai vu les choses changer. Aujourd'hui, les enfants arrivent de plus en plus dépendants, et beaucoup ont de grandes difficultés : certains ne sont pas propres, ne parlent pas, ou ne comprennent pas ce qu'on leur dit. Il y a aussi beaucoup de problèmes familiaux, parfois même de la maltraitance. C'est très dur moralement, car on ne peut pas toujours agir. Souvent, on insiste auprès des parents pour des aides essentielles

comme l'achat d'une paire de lunettes ou une visite chez un logopède, mais ça n'aboutit pas toujours. Et ce sont les enfants qui en souffrent.

Physiquement, travailler avec les petits est éprouvant. Après plus de 30 ans, je ressens les douleurs dues aux mauvaises postures et la fatigue accumulée. Travailler dans le bruit constant, c'est aussi très difficile. Quand je rentre le soir, je suis «au bout de ma vie», comme je le dis souvent. Et puis, il y a les nouvelles exigences administratives et pédagogiques, comme le DAcCE, qui prennent beaucoup de temps, souvent en dehors des heures de classe.

Il y a trois ans, j'ai traversé une période très compliquée sur le plan familial. Sans la DPPR à temps partiel, je n'aurais pas pu continuer. Ce dispositif m'a permis de rester motivée, de continuer à faire mon métier tout en gérant mes difficultés personnelles. Savoir que ma semaine est allégée, ça m'aide à tenir, même dans les moments difficiles.

Je suis convaincue que la DPPR est essentielle. Elle permet aux enseignants de continuer à être présents pour les élèves tout en s'adaptant aux réalités de la fin de carrière. Si on veut que les enfants aient un bon départ dans la vie, on doit donner aux enseignants les moyens de rester motivés et en forme. Supprimer la DPPR serait une grave erreur.

TEXTE François de Woot & Arnaud Labyt